



Le Magazine

Une rentrée pleine de projets

Si le groupe scolaire Pierre Goujon a une architecture remarquable, des espaces et un environnement appréciés de tous, il n'en reste pas moins que sa construction date de 1982 et que son isolation est médiocre. Cela le rend énergivore et parfois inconfortable pour ses usagers en hiver et surtout aux beaux jours.

C'est pourquoi la municipalité a commandé en décembre 2020 une étude énergétique à un bureau spécialisé afin de programmer des travaux de rénovation. Elle a saisi l'opportunité d'inscrire ce projet dans le Plan de Relance de l'État, ceci afin de bénéficier d'une aide financière de ce dernier. L'audit sur la consommation énergétique, sur le bâti et sur les installations techniques, ainsi que le ressenti des personnels travaillant dans les structures, ont permis au bureau d'études de faire des propositions de travaux permettant à la fois de faire des économies d'énergie et d'améliorer le confort des usagers :

- Remplacement des menuiseries en toiture
- Isolation de la toiture par l'intérieur
- Installation de protections solaires
- Isolation des murs par l'extérieur
- Installation d'une centrale de traitement de l'air
- Remplacement de la chaudière gaz par une pompe à chaleur

Après ces travaux, nous pouvons espérer une économie d'énergie de plus de 60 % et par conséquent une diminution importante de la facture énergétique. De plus, enfants et personnels bénéficieront d'une amélioration notable de leur confort à l'arrivée de l'été comme en hiver, conformément aux souhaits de tous.

L'ensemble de ces travaux ont été estimés à environ 770 000 euros HT par le bureau d'études. À cela s'ajoutent les frais d'études et de maîtrise d'œuvre. La municipalité a obtenu grâce à la Préfecture, une dotation de soutien à l'investissement local de 604 000 euros de la part de l'Etat. Pour pouvoir en bénéficier, les études et marchés de travaux devront être finalisés avant la fin de l'année et les travaux devront démarrer dès 2022.



Cela signifie que l'ensemble des enfants et des personnels de l'école élémentaire et maternelle devront s'adapter aux contraintes inhérentes à un chantier d'envergure. Mais la perspective d'une école plus saine et d'une qualité de vie

au travail améliorée, devrait leur permettre d'appréhender ce chantier avec enthousiasme même si, nous en avons conscience, cela ne sera pas toujours évident.

La municipalité réfléchit également à doter le groupe scolaire de panneaux photovoltaïques. L'étude est en cours. Si ce chantier va nous "occuper" pendant quelques mois, nous n'oublions pas le projet d'agrandissement du groupe scolaire qu'il sera nécessaire de réaliser à moyen terme. Son avancement sera lié à l'agrandissement de la crèche dont nous vous présentons les grandes lignes dans ce magazine.

En attendant de pouvoir vous en dire plus sur ces projets, nous souhaitons une bonne rentrée à tous les enfants, enseignants et personnels des écoles.



Marielle Fabre
1^{ère} adjointe

Votre agenda de septembre

- 02 Ecoles Rentrée scolaire
- 04 Mairie Forum des Associations
Comité des Fêtes Ban des Vendanges
Médiathèque Braderie
- 10 Comité des Fêtes Ciné Plein Air
Mairie Mutuelle de village
Ban des Arts Concert
Akwaba Concert
- 11 Médiathèque Graphimix Vernissage
Ban des Arts Concert
- 12 Ban des Arts Concert
- 13 Mairie Conseil municipal
- 17 Médiathèque Hommage Benoit Cherel
- 18 Municipalité World Clean Up Day
Médiathèque Visite village
Municipalité Journée du Patrimoine
- 24 La Strada Film : Un Triomphe
Akwaba Concert
- 25 Comité des Fêtes Journée des Enfants
Escolo de Font Segugno Journée Portes ouvertes
- 27 Médiathèque Club BDécouvreurs

Départ au collège des CM2



Le 28 Juin, les enfants des classes de CM2 ont reçu de la main du maire et de conseillers municipaux les calculatrices offertes par la commune ainsi qu'un livre offert par l'éducation nationale pour marquer leur départ du groupe scolaire pour

le collège. C'est toujours avec beaucoup d'émotions que parents, enseignants et élus voient partir ces élèves en 6^{ème} et quitter l'école qui les a vus grandir et s'épanouir. Avant cette cérémonie, une chorale composée des élèves de CM1 et CM2 a fait voyager les parents présents au travers de chants de différents pays. Une très belle représentation organisée par les enseignants et un intervenant musique.

Nous souhaitons de belles années d'études aux nouveaux collégiens.

Communauté de Communes : rénovation et agrandissement de la crèche la Sousto de la Ninéio

Depuis 2018 la crèche et le jardin d'enfants sont gérés par la communauté de communes.

La crèche ne répondant plus aux recommandations en vigueur, notamment en matière d'organisation des espaces dédiés aux enfants et aux personnels, la CCPSMV a décidé de réaménager, rénover et agrandir ce bâtiment. L'étude du projet a porté sur les besoins en matière d'équipements, d'espace, mais aussi sur les demandes et besoins d'accueil et de mode de garde des familles : le jardin d'enfants et le relais d'assistantes maternelles ont donc été intégrés à l'étude.

L'analyse de la fréquentation de ces structures a montré que le jardin d'enfants, en raison de ses horaires d'accueil et de ses fermetures durant les vacances scolaires, ne répond plus à la demande majoritaire des familles. Afin de faire fonctionner la structure, nous inscrivons actuellement des enfants ne résidant ni sur Gadagne ni sur le territoire de la communauté de communes, alors que dans le même

temps, la liste d'attente pour l'accueil de bébés à la crèche s'allonge et que de nombreuses familles de notre territoire ne trouvent pas de places dans une structure collective publique. La collectivité se devant de répondre aux besoins des familles, a fait le choix de fusionner le jardin d'enfants et la crèche en un seul établissement d'une capacité totale de 40 places avec une extension prévue à 45 places.

Si les 2 structures ne formeront plus qu'une entité, un projet éducatif ouvert vers l'extérieur et facilitant l'intégration des enfants en milieu scolaire sera mis en place pour les plus grands, comme le propose actuellement le jardin d'enfants.

Ainsi, courant 2023, un bâtiment d'une superficie d'environ 460 m² sera implanté sur le terrain voisin de la crèche actuelle, accolé au bâtiment de la Sousto de la Ninéio qui sera conservé et abritera les équipements techniques de la structure. Un espace extérieur de 500 m² est prévu ainsi qu'un auvent d'environ 100 m². Dans le bâtiment un

espace sera mutualisé entre la crèche et le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles).

Le projet sera confié à un cabinet d'architecte qui, après concours, sera sélectionné en fin d'été. Le bâtiment devra être respectueux de l'environnement et performant au plan énergétique. Il répondra aux exigences du label « Bâtiment Durable Méditerranéen » au niveau de l'insertion dans le site, du confort, de la santé et des matériaux.

A la fin des travaux, la commune reprendra la jouissance du bâtiment actuel du jardin d'enfants. Le projet d'agrandissement du groupe scolaire devrait permettre de réutiliser ce bâtiment sans difficulté.

C'est un très beau projet que porte la CCPSMV pour notre commune, son territoire et pour ses habitants, et nous lui sommes reconnaissants de l'attention qu'elle accorde au bien-être de nos plus jeunes.

Contactez le service "Petite Enfance" :

tél : 04 13 32 08 08

petite-enfance@ccpsmv.fr



MÉDIATHÈQUE



► Braderie de la Médiathèque Samedi 4 septembre de 9h à 12h

Sur le parvis de la Médiathèque, en parallèle du Forum des Associations, venez acheter Livres, CD et magazines d'occasion à 1€ ou 2€. Une nouveauté cette année : la Mairie a signé une convention de partenariat avec Ammareal, entreprise éco-citoyenne de vente de livres d'occasion dont une partie des recettes est reversée à des associations caritatives. Les invendus

de la braderie leur seront cédés. Il vous sera également possible de nous apporter vos propres livres afin de les joindre à notre envoi, dans la limite de 15 par foyer (+ de détails sur les critères de sélection sur notre site ou page Facebook ou par téléphone 04 90 22 42 50).

► Le Club des BDécouvreurs

Lundi 27 septembre de 19h à 20h

Tous les mois, une sélection de pépites et de nouveautés à découvrir tranquillement chez soi grâce au Club "BD" de la Médiathèque. En partenariat avec la Librairie de l'Horloge de Carpentras.

Ouvert à tous, à partir de 16 ans. Gratuit, sur inscription.

► GraphiMix & Passions Communes : vernissage

Samedi 11 septembre à partir de 17h30

A l'occasion de la résidence de création GraphiMix se déroulant à Châteauneuf-de-Gadagne et au Thor durant l'été 2021, les artistes Jankenpopp et Cécile Perra du Collectif Freesson ont eu carte blanche pour créer des œuvres avec les habitants des deux communes lors d'ateliers artistiques à la Médiathèque R. Milhaud, à l'Espace Jeunesse City Biou et à l'IME Alain Pujol.

La médiathèque vous invite également à découvrir « **Passions Communes** », la nouvelle exposition du photographe Régis Poqurerus et du poète Nicolas Lecoffre, déjà appréciés pour leur exposition "Nuits castelnovines". Avec le soutien de la DRAC PACA. Pass Sanitaire requis.



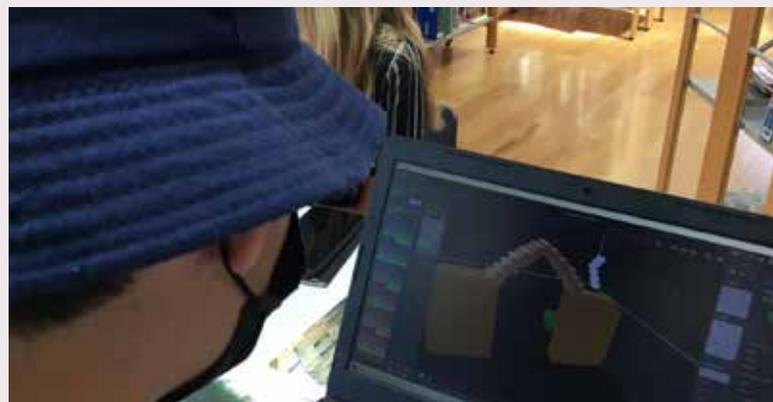
► Soirées du Lokaaal : Soirée hommage à Benoît Chérel Vendredi 17 septembre - 19h-23h

La Médiathèque donnait pour cette soirée, carte blanche à Benoît Chérel, ancien castelnovin, auteur et fondateur des Editions Sillages, pour un temps de lecture poétique dans le cadre des Soirées du Lokaaal..

Cette programmation est maintenue pour un dernier hommage à Benoît : des informations sur le déroulé de cette soirée seront communiquées ultérieurement.

► Journées du Patrimoine : visite commentée et ludique Samedi 18 septembre à 15h

Pour les Journées du Patrimoine, Robert Vettoretti, passionné par l'histoire de Châteauneuf de Gadagne, vous propose une visite guidée du village, au départ de la Place du Marché. L'occasion de découvrir également le jeu de cartes à réalité augmentée réalisé par les habitants avec l'artiste JANKENPOPP du Collectif Freesson lors des ateliers de juillet. La balade se terminera à la Médiathèque par une visite de la nouvelle exposition.



La médiathèque sera exceptionnellement **fermée** le samedi 25 septembre après-midi en raison de sa participation à la Journée des Enfants.

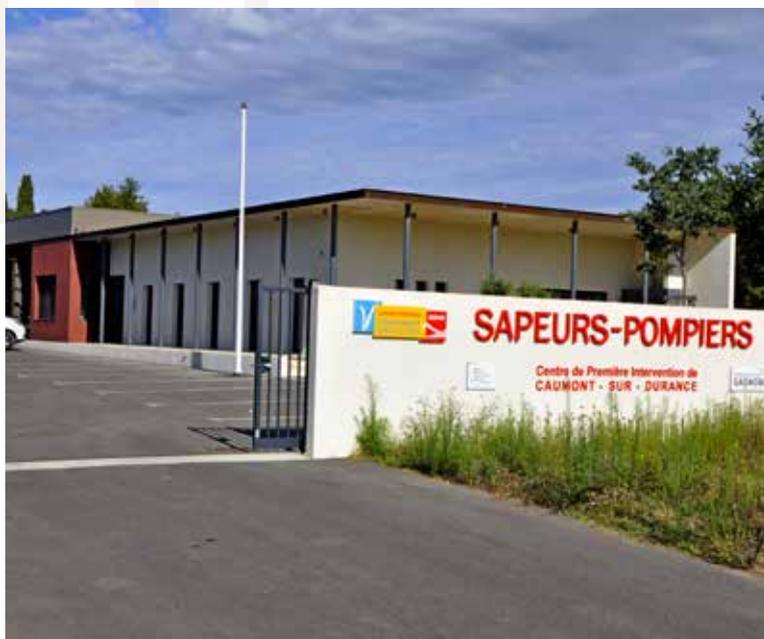
Adieu à notre ami Benoît

Benoît CHEREL nous a quittés, trop tôt. Il a habité notre village durant de nombreuses années, et a également été instituteur à l'école maternelle Pierre Goujon. C'était un artiste : un écrivain, un poète, un sculpteur et un peintre. Il avait également créé les éditions SILLAGES. Il va nous manquer. La commission culture et médiathèque ainsi que l'Akwaba lui avaient proposé une soirée café littéraire le 17/09

intitulée « Carte blanche à Benoît CHEREL ». Benoît avait déjà finalisé cet événement. Nous souhaitons maintenir cette date afin de lui rendre hommage. A l'heure actuelle, nous réfléchissons à l'organisation. Nous communiquerons prochainement sur le site de la mairie, de la médiathèque et sur Facebook.



Visite au centre de première intervention des Sapeurs-Pompiers de Caumont-Gadagne



Situé sur la départementale 6, à la frontière de notre commune qui a participé à son financement, ce Centre, inauguré le 5 juillet 2019, est constitué de 500 m² de locaux alliant modernité et fonctionnalité. Le lieutenant Antoine Perez, Chef de Centre, et l'adjudant Romain Costa, Président de l'association des sapeurs-pompiers, nous y ont réservé un excellent accueil et permis cette présentation.

DES HOMMES ET DES FEMMES

Un effectif total de 30 personnes (masculin : 25 - féminin : 5) composé exclusivement de volontaires, y compris pour les cadres. Par opposition aux pompiers professionnels, ils ne sont pas salariés, ont tous dans le civil un métier leur laissant des plages de disponibilité pour assurer des permanences au centre. Seules leurs interventions sont assorties d'une indemnité.

Ils sont tous domiciliés à Gadagne et Caumont.

A noter que le Centre souhaite étoffer son effectif et cherche des personnes domiciliées dans les deux communes et possédant des disponibilités certaines journées en semaine. Contact : Antoine Perez chef de Centre (tél : 06 12 07 26 25) ou sur la page Facebook de l'Amicale des sapeurs pompiers de Caumont.

DU MATÉRIEL

- › 4 véhicules spécialisés possédant des équipements à la pointe de la technologie
- › 1 embarcation à fond plat motorisée

DES INTERVENTIONS : DOMAINES, DÉLAIS, QUELQUES CHIFFRES...

Deux numéros téléphoniques en cas de sinistre : 18 et 112. Caumont et Gadagne sont « en premier appel », ce qui signifie que les appels émanant des deux communes sont immédiatement basculés par la plateforme d'Avignon sur le Centre de Caumont, permettant ainsi le déclenchement rapide des secours avec un délai d'intervention moyen de 8 minutes sur les deux communes (la position géographique du centre facilite également les déplacements).

Les sapeurs-pompiers de Caumont effectuent une moyenne de 500 interventions par an dont 200 sur Gadagne, 250 sur Caumont et 50 en renfort sur Cavaillon, Avignon et Le Thor entr'autres.

Un autre domaine de compétence : la formation avec des cours de secourisme, de prévention, de sécurité incendie...

63^{ÈME} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS LE SAMEDI 23 OCTOBRE

Organisé par le Centre des sapeurs-pompiers, il se tiendra à Caumont place du Marché. Il sera précédé le vendredi 22 par une journée d'initiation « aux gestes qui sauvent » dans les écoles de Caumont et Gadagne. Le Centre contactera les directeurs des écoles à cet effet.

Le samedi un « village sécurité » avec différentes animations se tiendra sur la place de 10h à 17h. Le Congrès rassemblera autour d'une « table ronde » les maires des communes, le député de Vaucluse, le directeur départemental incendie et secours, la présidente du conseil départemental et le préfet de Vaucluse.

En conclusion...MERCI à toutes et tous ! Et sachez que notre respect est à la hauteur du dévouement dont vous faites preuve !

Nouveaux Arrivants, soyez les Bienvenus !

Vous habitez à Châteauneuf de Gadagne depuis peu de temps ? Nous vous souhaitons la bienvenue !

Nous vous invitons à venir retirer en mairie un livret d'accueil qui vous présentera notre village, ou nous rencontrer lors du forum des associations, le samedi 4 septembre de 9h à 12 h au Jardin de la Treille (rue Baron Le Roy, face à la médiathèque). Nous nous ferons un plaisir d'échanger et de faire connaissance avec vous !

Des médaillés dans notre village



Le 6 juillet dernier, a eu lieu la remise des Médailles d'Honneur aux agents communaux et aux anciens élus de notre village. Ces distinctions récompensent leurs années de services passées au sein des collectivités territoriales :

› **Martine SERRADIMIGNI** (CLAE) et **Laurent BERRONE** (Police Municipale) ont reçu la médaille d'Argent correspondant à 20 années de services

› **Sylvie DECAMPS** (Administratif), **Jean-Philippe CAPELLI** (Services Techniques) et **Arnaud DE BERNARDI** (Police Municipale) ont reçu la médaille de Vermeil pour 30 années de services

M. Le Maire a ensuite remercié les élus du mandat précédent, salué le travail accompli, et remis leurs médailles à 3 d'entre-eux qui ont œuvré et se sont dévoués pendant de nombreuses années pour notre commune :

› **Corinne SUAU** : médaille d'Argent pour ses 4 mandats communaux

› **Alphonse CANGELOSI** : médaille de Vermeil pour ses 5 mandats communaux

› **Pierre MOLLAND** a reçu la Médaille d'Or pour ses 7 mandats effectués au sein de notre commune, soit plus de 40 années de dévouement. A ce titre, Mr le Préfet lui a conféré la distinction de Maire Honoraire.

Ce fût également l'occasion de souhaiter une bonne retraite communale à **Guy GIRARD** et **Roland FARJON** qui ont quitté nos services techniques l'année dernière.



Jurés d'Assises 2022

Le 11 Juin s'est tenu un tirage au sort qui a permis d'établir la liste de nos administrés proposés pour être jurés d'Assises au tribunal d'Avignon.

Les noms ci-dessous participeront donc à un deuxième tirage au sort qui aura lieu entre tous les noms remontés par les communes du département :

- ✓ CANERA Michel Emmanuel
- ✓ CUERVO Onofre Corte
- ✓ DE BERNARDI Arnaud Georges
- ✓ DUPLEX (REBOUL) Corinne Andrée
- ✓ GARCIA (SOLLE) Sandrine Charline
- ✓ JUILLAN (RAOUX) Magali Marie-Christophe
- ✓ RELIN (ROUSSEL) Geneviève Françoise
- ✓ SAUGET Denis Charles
- ✓ TALLONE Marcel Fernand

Résultats des élections régionales et départementales

RÉGIONALES PACA

Renaud Muselier.....57,30 % // 84 sièges
Thierry Mariani.....42,70 % // 39 sièges

DÉPARTEMENTALES VAUCLUSE

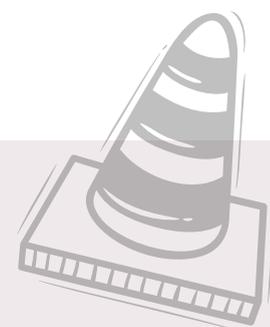
Canton Isle sur la Sorgue

Marielle Fabre - Pierre Gonzalvez65,13 % // élus
Dominique Buisson - Christian Montagard.....34,87 %

Châteauneuf de Gadagne

Marielle Fabre - Pierre Gonzalvez.....69,16 %
Dominique Buisson - Christian Montagard.....30,84 %

Les quotas d'électeurs inscrits par bureau de vote préconisés par le Ministère de l'Intérieur, ainsi que l'évolution de la population de la commune entraîneront à l'occasion des élections présidentielles 2022 la création d'un 4^{ème} bureau de vote. Nous ne manquerons pas de diffuser les informations à ce sujet en temps voulu.



Travaux réalisés

- Suite aux rénovations des réseaux de l'eau potable et des eaux usées sur l'ensemble du chemin du Vieux Moulin, le tronçon entre la RD 6 et la place du marché est entièrement achevé.



- La parcelle communale, mise à la disposition par convention au profit d'Orangina Suntory, a été entièrement refaite suite au passage en souterrain d'une partie des réseaux humides du lotissement le Nouveau Chai.



- Enfouissement des réservations des réseaux aériens et pose d'un poteau incendie à l'entrée gauche du chemin de la Tuilerie, à proximité du passage à niveau sur la RD 6, dans le cadre de la modification prochaine du carrefour.



- Dans le cadre de l'entretien continu des routes et des chemins de la communes, deux journées ont été consacrées à cet effet, chemin des Béringuers, chemin de Coupines et des Souquets, avec un procédé nouvellement employé dans notre village, moins coûteux et qui, nous l'espérons, saura donner satisfaction dans l'avenir.



- Le mobilier de la noria, du parc de l'Arbousière et de ses abords a été entretenu et repeint, et la fontaine remise en eau, redonnant à ce lieu toute sa splendeur et rappelant la richesse de son histoire.



- L'ancienne station d'épuration a été définitivement démantelée et le terrain dépollué. Ce nouvel espace servira de dépôt aux services techniques de la commune. Le terrain actuellement occupé par ces services sera réhabilité en parking pour les manifestations sportives et autres organisées au stade de la Galère.



Travaux en cours

- Aménagement de deux allées supplémentaires et préparation d'espaces pour quarante concessions au cimetière de Campbeau.



Espaces verts



- En attendant l'abribus qui sera installé début septembre, le service des espaces verts de la Commune a réalisé deux beaux massifs avec des essences peu exigeantes en eau.

Travaux futurs

- Afin de faciliter la circulation sur le chemin de Fontisson entre le chemin de Coupines et les premières maisons existantes, ce chemin va être élargi sur la partie droite pour assurer le croisement de deux véhicules et comportera une voie douce le long du mur sur la gauche.



Modification du PLU en cours

Une modification du PLU de la commune a été engagée. Celle-ci n'apporte pas de changements majeurs, mais seulement des petits ajustements qui ne modifieront pas l'équilibre de notre document d'urbanisme.

Elle concerne :

- La prise en compte des nouvelles prescriptions de l'Etat dans le cadre du PPRI sur la zone soumise au risque « inondation » (sud-est de la commune)
- La possibilité nouvelle de faire des piscines enterrées, sous-conditions, dans la zone de protection du périmètre de captage (sud-est de la commune)
- La hauteur et l'aspect des bâtiments dans la zone UCs « sport » (stade de la Galère)
- La hauteur des constructions en limite de propriété dans la zone UC
- La possibilité de construire, sous-conditions de taille et de hauteur, en limite d'une voie privée dans la zone UC
- La possibilité de faire des extensions, sous-conditions, dans la zone 2AU

Cette modification est actuellement en cours d'étude par les services de l'Etat et les personnes publiques associées. Si ceux-ci valident cette version, elle sera alors soumise à une enquête publique avant la fin de l'année 2021, qui sera bien sûr annoncée dans un prochain BM.

Le PLU : comment ça marche ?

Le plan local d'urbanisme (PLU) est le document de planification de l'urbanisation de la commune.

On le réduit trop souvent au plan de zonage qui distingue les zones constructibles (UA, UB, UC, UE, UF) des zones à urbaniser (AU) et des zones agricoles et naturelles (ZA, ZN). Mais le PLU est constitué aussi de documents qui définissent la stratégie d'aménagement du territoire retenue par la Municipalité (PADD, rapport de présentation) et du règlement, document essentiel, qui détaille précisément ce qui peut être construit dans chaque zone (dimensions, règles d'implantations, matériaux autorisés...).

Toutes ces règles, longuement affinées, ont pour but de préserver une homogénéité et une cohérence architecturale qui participent à l'harmonie de Châteauneuf de Gadagne qui est si souvent louée.

Notre PLU qui a été définitivement adopté en mars 2017 a été élaboré avec la nécessité d'être en conformité avec les lois en vigueur et avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), qui s'imposent à nous. La loi ALUR, en particulier, a eu un impact important en imposant une densité plus forte des zones U et AU avec le but louable de stopper l'urbanisation des zones agricoles. Il est certain qu'avec ces lois, l'urbanisation des années 2000 est très différente de l'urbanisation des années 80 qui a dessiné une bonne partie de notre village.

Le PLU est intégralement accessible sur le site internet de la commune, rubrique « Urbanisme ».

Faire des travaux... oui, mais avec une autorisation d'urbanisme !

Permis de construire (PC) et déclaration préalable (DP) sont les deux principales autorisations d'urbanisme qui concernent les particuliers.

Rappelons que tous les travaux ou les installations qui modifient l'aspect extérieur de votre habitation sont conditionnés par l'obtention d'une autorisation avant le début des travaux.

Même des modifications qui peuvent paraître mineures (changement de couleur de façade, extension de clôture, pose d'un bloc de climatisation...) nécessitent le dépôt d'un dossier en Mairie qui sera pré-instruit par le service « urbanisme », instruit par la

communauté de communes et visé par l'architecte conseil du CAUE.

Quand vous envisagez des travaux, n'hésitez donc pas à appeler la Mairie pour savoir quelle demande est à déposer. Ces démarches administratives permettent de vérifier la conformité avec les règles inscrites dans le PLU et ainsi de préserver l'harmonie et l'homogénéité architecturale de notre beau village, pour la satisfaction de tous.

A savoir : Les professionnels aussi sont soumis à une déclaration préalable (DP) chaque fois qu'ils envisagent de poser une enseigne ou une pré-enseigne.

LES PERMANENCES DE L'ARCHITECTE CONSEIL DU CAUE

Vous avez des projets de modification de votre habitation et vous vous interrogez sur les choix architecturaux autorisés ou appropriés sur votre parcelle ? L'architecte conseil du CAUE peut vous aider.

Des permanences mensuelles en mairie sont programmées tous les 2^{èmes} lundis du mois. N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie (04 90 22 41 10)



Nouveau Chai : un nouveau quartier se dessine

Ceux qui sont passés route de la gare ou chemin des matoues n'ont pas pu manquer les transformations de ces lieux où se dessine progressivement le futur quartier du Nouveau Chai.

A l'est, sur la nouvelle rue qui longe la voie ferrée, dénommée « allée des boutons d'or », la plupart des maisons individuelles sont déjà bien avancées. L'aménagement du parvis de la gare offre également des places de stationnement de qualité. La SNCF apportera prochainement des améliorations sur ce parvis.

A l'ouest, l'aménagement est terminé et on distingue nettement la voie principale végétalisée, « impasse du Nouveau Chai », qui desservira ce quartier. Grand Delta Habitat construit dans un premier temps les deux bâtiments de logements conventionnels, représentant 39 appartements mis en vente depuis quelque temps. Ce chantier déjà nettement engagé devrait se terminer fin 2022. La construction des deux lots sociaux, représentant 42 logements pour tous, se fera dans le dernier temps et devrait être achevée en 2023/2024.

Ce projet de quartier, initié il y a plus de sept ans, marque le souhait de diversifier l'offre de logements sur notre commune pour répondre au besoin de tous (jeunes ménages, primo-accédants, personnes âgées...) en offrant des typologies de logements variées (logement social, accession à la propriété et locatif privé).

C'est une satisfaction de le voir se concrétiser ainsi, sous l'impulsion de Grand Delta Habitat.



Zoom sur... CAP Châteauneuf de Gadagne - Association des commerçants

Comment est née votre association ?

L'idée de l'association est née lors du premier confinement en avril 2020. Durant cette période très particulière impactant surtout les professionnels dans leurs activités, Angélique Pradeau a initié un groupe d'échanges privé sur Facebook afin de partager les informations propres aux entreprises entre tous les professionnels de Châteauneuf de Gadagne. À ce jour, ce groupe privé compte 45 membres.

Des sympathies se sont naturellement créées avec l'envie de mutualiser nos connaissances, nos compétences et nos énergies. Le groupe privé fonctionne toujours et permet aux professionnels d'échanger et de partager leurs connaissances.

Ainsi est née "CAP Châteauneuf de Gadagne, Les professionnels de Gadagne Unis et Solidaires", CAP signifiant Commerçants, Artisans et Professionnels.

Quelle est la vocation de votre association ?

C'est principalement d'unir nos forces afin de valoriser nos talents et nos compétences respectives, être de vrais partenaires économiques du territoire, représenter au mieux le maillage professionnel très diversifié que possède la commune de Châteauneuf de Gadagne.

Du maçon au professionnel de santé, du camping au restaurateur en passant par tous les commerces présents dans le village (immobilier, gestionnaire de patrimoine, coiffeurs, alimentation, vigneron, artistes, etc.), tous sont les bienvenus.

Un objectif : partager nos expériences, en tirer des enseignements, mutualiser nos moyens en matière d'actions, de communication dans une ambiance conviviale.

Avez-vous des projets d'événements ?

Nous serons présents au forum des associations le 4 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 au Jardin de la Treille. Ce sera la première action officielle de l'association qui rendra les adhésions effectives.

D'autres actions sont envisagées à court terme, comme la création d'un annuaire de l'ensemble des adhérents, des rencontres avec les habitants et entre professionnels, avec un but principal : offrir aux Castelnovins le meilleur de nos compétences, de nos services et de notre professionnalisme. D'autres événements seront ensuite programmés, toutes les idées étant les bienvenues.

Venez nombreux pour nous rencontrer et bien-sûr nous rejoindre si vous avez une activité professionnelle sur la commune.

Comment vous contacter ?

Dans un premier temps, nous avons mis en place une page Facebook pro intitulée "CAP Châteauneuf de Gadagne, Les professionnels de Gadagne unis et solidaires" afin d'ouvrir une vitrine commune où les professionnels peuvent s'ils le souhaitent déposer leurs annonces afin de les diffuser publiquement.

En s'abonnant à la page, tout le monde peut bénéficier des propositions, annonces et promotions des professionnels du village.

Elle est visible à l'adresse suivante : www.facebook.com/assoprogadagne

Vous pouvez nous contacter dès à présent à l'adresse suivante : assoprogadagne@gmail.com

Composition du bureau :

Angélique Pradeau du Camping Fontisson, Présidente
Eve Gouven de l'Atelier du marché, Secrétaire
Olivier Montoya de ALP Consulting, Trésorier
Nastasia Fleuranceau du Camping Fontisson, Secrétaire adjointe.



Olivier Montoya - Eve Gouven - Angélique Pradeau - Nastasia Fleuranceau

Nous serons présents
au forum des
associations
le 4 septembre 2021
de 9h00 à 12h00
au Jardin de la Treille.

World Clean Up Day

Pour la quatrième année consécutive, la commune de Châteauneuf de Gadagne participera avec enthousiasme à l'opération internationale de nettoyage de la planète, le World Clean Up Day.

Rendez-vous nombreux place du marché au raisins à 8h30, samedi 18 septembre, pour sillonner nos chemins, nos roubines et nos espaces naturels et y retirer toutes les petites et grosses pollutions !

Munissez-vous de bonnes chaussures et des équipements dont vous disposez (gants, gilets fluos) sinon nous vous les fournissons .

Commissions extra-municipales

La commission extra-municipale « Ecoles publiques » s'est réunie le 3 juin pour une présentation de l'audit thermique du groupe scolaire et des échanges sur les travaux de rénovation thermique envisagés (cf édito).

La commission extra-municipale « Cadre de vie » a tenu sa première réunion le 14 juin. Après un tour de table couvrant les différents sujets, il a été principalement question des panneaux d'affichage libre et de l'opération 20 000 arbres en Vaucluse.

La commission extra-municipale « Agriculture » s'est réunie le 16 juin, en présence de l'association CPIE Vaucluse pour échanger sur le partage des usages sur les coteaux et dans les espaces agricoles. L'étude agricole en cours et le projet d'irrigation ont également été discutés.

La commission extra-municipale « Environnement » s'est réunie le 17 juin et a travaillé pour proposer des actions à faire figurer dans le plan climat.

Deux réunions de **la commission extra-municipale « Médiathèque »** ont été organisées les 20 avril et 7 juillet pour tirer le bilan de l'activité 2020 et présenter les actions à venir pour la médiathèque et pour la vie culturelle de la commune.

Plan climat

Le travail sur le Plan Climat du territoire se poursuit et en juin se sont déroulés six ateliers de travail thématique : « Rénovation de l'habitat », « Accompagnement des entreprises », « Agriculture et forêt », « Mobilités », « Urbanisme et construction durable », « Energies renouvelables et de récupération » sont les six thèmes traités par les communes, collectivités et partenaires. Ces ateliers complètent la consultation numérique (sur laquelle les Castelnovins ont été particulièrement actifs) pour alimenter l'élaboration du plan d'actions. La commission extra-municipale « Environnement » a également proposé sa contribution au bureau d'études chargé de rédiger la synthèse.



Gaz vert : Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le fournisseur de gaz de la commune est Gaz de Bordeaux et nous avons souscrit un contrat « 100% biogaz ».

Cela concerne les trois chaudières de la salle Tavan, du stade de la Galère et du bâtiment de la Mairie, qui consomment environ 200 000 kWh/an.

Ce contrat ayant été souscrit dans le cadre d'un marché négocié nationalement pour toutes les collectivités intéressées, le surcoût du biogaz ne représente qu'une centaine d'euros par an.



Diagnostic de l'éclairage public

A la demande de la commune, le Syndicat d'Énergie du Vaucluse (le SEV) a fait réaliser un diagnostic de notre dispositif d'éclairage public

Les chiffres clés issu de cette étude :

- › 990 luminaires et 29 armoires d'alimentation
- › 367 000 kWh consommés par an
- › 20% de réduction de consommation sur les 10 dernières années
- › 62 000 € facturés par an
- › 40% de luminaires en bon ou très bon état
- › 26% de luminaires LED (les autres sont en sodium ou ballon fluo)

La pollution lumineuse inutile et la couleur des lampes sont également étudiées. L'étude propose aussi des pistes de travail pour faire des économies d'énergie sur cet éclairage et ainsi réduire la facture associée. Un plan pluriannuel sur 10 ans, pour installer une majorité de LED, représenterait plus de 450 000 euros de travaux et diviserait la consommation par 3.

L'étude envisage également l'extinction de certains luminaires sur une partie de la nuit afin de réduire substantiellement la consommation rapidement et sans investissement. Ces options devront être largement discutées collectivement avant décision des actions à prioriser.



**Reconnaître
L'AMBROISIE
à feuilles d'armoise**

OBSERVATOIRE
AMBROISIES

⚠ Une plante au pollen dangereux pour la santé

Fleurs mâles sur le long de l'épi

Tige velue verte à rougeâtre

Feuille profondément découpée

De 15 cm à 2 m de hauteur

Elle s'étale en forme de buisson

Lutte contre l'ambroisie

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante envahissante produisant beaucoup de pollen dangereux pour la santé. « L'Observatoire des Ambrosies » est un programme National de lutte contre son expansion, qui organise sa détection et sa destruction.

Apprenez à la reconnaître, et notamment à la distinguer de l'armoise commune ou de l'armoise annuelle, sur internet www.ambrosie.info ou via les fiches-info disponibles à l'accueil de la Mairie.

Et signalez là quand vous la détruisez pour informer de ses lieux de présence (www.signalement-ambrosie.fr ou en informant la Mairie par email ou à l'accueil).



Sacs jaunes

Utilisons les bien entendu, mais... Par temps de « grand vent » (Mistral par exemple), essayons de les attacher ou de les caler, et sortons les seulement la veille du ramassage, (le jeudi soir), afin d'éviter les... carambolages !





6^{ème} Jardin d'Automne - 30^{ème} Fête de la science

C'est enfin le 3 Octobre prochain qu'aura lieu la 6^{ème} édition de Jardin d'Automne à Châteauneuf de Gadagne, dans ce lieu idéal pour parler Nature, Jardin et Environnement, le Parc de l'Arbousière et le Château de la Chapelle. Ce grand rendez-vous de la rentrée sera cette année un des temps forts de la 30^{ème} fête de la science dans le Vaucluse. Il proposera un riche programme de conférences, expositions, ateliers, animations, projections, sorties, destiné à tous les publics autour d'un thème central : L'abeille, sentinelle de l'environnement. Mais bien d'autres sujets y seront abordés autour du jardin, de la biodiversité et de l'écocitoyenneté. Cette édition invite aussi les

rencontres départementales de l'éducation à l'environnement avec ECO Lab' qui présentera un grand nombre de structures.

Jardin d'Automne c'est aussi la rencontre avec de nombreux artisans, le 23^{ème} troc aux plantes des Pimprenelles, un grand marché aux fleurs, de la musique live, un spectacle de clôture, des expositions d'artistes dans une belle ambiance et un cadre unique.

Jardin d'Automne / Fête de la science le 3 Octobre de 9h à 18h. Entrée : 1 euro !
Tous publics - Accès aux personnes à mobilité réduite
Infos : facebook.com/lesPimprenelles ou www.les-pimprenelles.com

AMISTANCO - ATELIER DES PEINTRES

Rentrée : mercredi 8 Septembre à la salle des peintres
3 après-midi d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi
Horaires : 14h à 17h30 - Pass sanitaire obligatoire
Exposition : du samedi 16 au dimanche 24 octobre 2021
Renseignements ou inscriptions : Maïthé 06 16 10 38 39



ATELIER PATCHWORK

Reprise de l'activité Patchwork le jeudi 16 septembre de 14h00 à 17h00 - Salle des expositions du Château de la Chapelle. Initiation gratuite. Pour tout renseignement contacter Jacqueline Herbert au 04 90 22 43 72

ESCOLO DE FONT - SEGUGNO

Samedi 25 Septembre à partir de 15 h - Salle Anfos TAVAN : journée portes-ouvertes. Entrée libre et gratuite. Venez découvrir ou redécouvrir notre association et ses diverses activités. Avec expositions de photos, chorale, musiciens, quelques cascadelets etc... Toujours dans l'esprit de défendre nos traditions et de promouvoir la langue et la culture provençale. L'après-midi se terminera autour du verre de l'Amitié avec dégustation de nos fameuses oreillettes.
Fau apara nòsto lengo

COMITÉ DES FÊTES

Forum des associations

Notre village compte de nombreuses associations. Afin de permettre à chacun de les découvrir ou de mieux les connaître, et pour faciliter les éventuelles inscriptions de rentrée, un **Forum des Associations est organisé le samedi 4 septembre de 9h à 12h, dans le Jardin de la maison de la Treille (face à la médiathèque).**

Ban des Vendanges

Samedi 4 septembre à partir de 18h30 - Parc de l'Arbousière
19h00 : proclamation du Ban des Vendanges, dégustations et animations musicales - Tenue blanche souhaitée - Achat du verre : 5€

Journée des enfants

La Journée des enfants aura lieu au stade Paul Mille le samedi 25 septembre, à partir de 13h30.

Sous le thème du sport, les enfants pourront participer à divers jeux organisés par les associations. Cette manifestation s'adresse aux enfants scolarisés de la maternelle au CM2 dans les écoles Pierre Goujon et Saint-Charles, ainsi qu'aux enfants habitant Châteauneuf de Gadagne et scolarisés à l'extérieur du village de la maternelle au CM2.

Nous rappelons aux parents que durant cette journée, les enfants sont placés sous leur responsabilité.



Pour toutes les manifestations, contrôle du Pass sanitaire conformément aux mesures gouvernementales.

Ciné Plein Air

« Kaamelott » d'Alexandre Astier
Vendredi 10 septembre - 21 h Parc de la Chapelle. Apéritif concert à partir de 19h. Amenez votre transat et pique nique. Food truck sur place.





GADAGNE
CÔTES DU RHÔNE VILLAGES

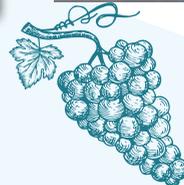
Le SYNDICAT des VIGNERONS du GRAND DUCHE de CHATEAUNEUF DE GADAGNE et le COMITE DES FETES vous convient à participer au

BAN DES VENDANGES

qui se déroulera le samedi 4 septembre 2021, parc de l'Arbousière à partir de 18h30
19h: proclamation du Ban des Vendanges, dégustations, animations musicales.
Tenue blanche souhaitée, achat du verre 5€.



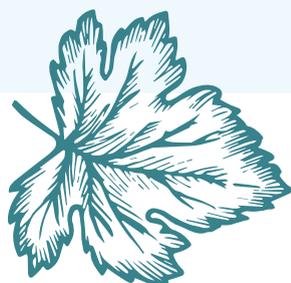
La proclamation du Ban des Vendanges



Ce n'est qu'en 1995 que le ban des vendanges (le terme exact est « lever le ban des vendanges ») a été remis à l'honneur dans notre territoire, mais c'est une tradition presque immémoriale, puisqu'elle date de la Rome ancienne. Grande fête de lancement de la récolte annuelle, le ban des vendanges reste ancré dans les traditions vigneronnes et donne lieu à des festivités vineuses hautes en couleur, comme en Avignon avec les Compagnons des Côtes-du-Rhône, ou chez nous avec la Confrérie des Taste-vin.

Depuis quelques années, en effet, Châteauneuf de Gadagne s'est vue confier l'organisation traditionnelle du ban des vendanges, pour le compte des sept autres communes des terroirs d'Avignon.

Dans notre pays, c'est au Moyen-âge que cette pratique fut instituée: dans le système féodal médiéval, à l'issue de la messe dominicale de la fin du mois d'août, le représentant de l'autorité seigneuriale fixait la date d'ouverture des vendanges. Il était, en effet, interdit de vendanger avant qu'ait été préalablement vérifiée la maturité des raisins par des experts ou prud'hommes. D'une manière générale, le paysan ne pouvait pas récolter ses raisins sans l'autorisation du seigneur, donnée après inspection des vignes. Il fallait donc pour commencer les vendanges, obtenir le cry, congré et licence de son seigneur. Le représentant de celui-ci criait alors « Ban des vendanges! »



Le droit de ban, que l'on appelle aussi bannus, a une origine germanique. On lui connaît deux sources : celle de bannir, châtement imposé lorsque la règle n'est pas respectée, et celle de bannière, qui renvoie plus à la protection du seigneur. Ce droit donnait au seigneur le pouvoir d'édicter des règles et proclamations publiques et lui permettait donc de s'approprier ce que bon lui semblait sur l'étendue de son domaine, par exemple le monopole d'installations telles que four, forge, pressoir, moulin à grain ou à huile, foulon ; les habitants de la seigneurie avaient l'obligation d'utiliser ces installations, dites banales, contre redevances. En outre, le seigneur, avec le «banvin», se réservait de vendre son vin avant ses vassaux afin d'en tirer donc un meilleur prix.

Mais ce serait cependant trop restreindre la portée du ban des vendanges, que de lui attribuer uniquement la facilité de percevoir des redevances. Il avait aussi pour dessein plus noble, la recherche de la qualité, car les experts envoyés dans les vignes pour fixer la date du ban, avaient pour mission essentielle de s'assurer que les raisins avaient atteint la parfaite maturité à l'ouverture du ban.

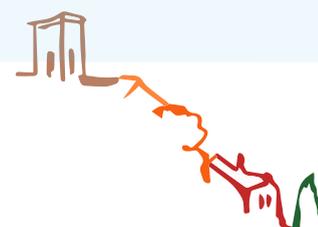
Cette pratique avait l'avantage d'empêcher les dégâts dans les vignes et de réprimer tout maraudage. Il était «défendu à toutes personnes, connues sous le nom de "grappilleurs", d'entrer dans les vignes avant l'entière récolte et l'enlèvement de la vendange dans chaque ban, et à toute

autre personne d'acheter ou receler des raisins desdits "grappilleurs"... sous peine d'être arrêtés, les uns et les autres, comme voleurs publics, et poursuivis suivant les rigueurs des lois... ». Des gardes-vignes (bangards ou messiers) multipliaient les rondes pour dissuader les contrevenants.

La Révolution a aboli le ban des vendanges, en 1791, mais a disposé dans le même temps, que dans les communes où cet usage existait encore, il serait réglementé par le Conseil Général de la commune et seulement pour les vignes non closes. Par la suite, ce sont les Maires qui ont été chargés de prendre les arrêtés et les mesures d'accompagnement relatifs au ban des vendanges.

À l'heure actuelle (depuis 2009), c'est le Préfet, sur proposition de sa Direction des Services Agricoles, de la profession et de l'INAO qui publie ce ban. (A titre indicatif, les premiers jours de vendanges ont lieu entre 100 et 110 jours après la floraison. Cette estimation connue permet à chaque viticulteur de programmer ses vendanges et de préparer sa cave). Mais si la Préfecture décrète la date de début des vendanges, elle affiche plus de souplesse que les seigneurs d'antan et autorise de nombreuses dérogations. Ainsi, si un viticulteur estime avoir un raisin mûr avant cette date, il peut demander une autorisation de dérogation au ban de vendange, l'objectif premier étant avant tout de préserver la qualité des vins.

Rédaction Alphonse Cangélosi



BAN DES ARTS

L'« Ultime Festival » des musicales de Gadagne

10-12 SEPTEMBRE 2021

La Saison 2020-2021 des Musicales de Gadagne a été gravement perturbée par la crise sanitaire. C'est pourquoi, le Ban des Arts a décidé d'organiser l'« Unique Festival » en Juin pour reprogrammer certains concerts annulés au printemps. C'était un pari compte tenu du maintien d'un certain nombre de contraintes sanitaires et pourtant, ce fut un franc succès. Un public fidèle et nombreux a pu retrouver lors des 4 concerts donnés sur 3 jours : Louis Rodde (violoncelle), Paloma Kouider (piano), Jöe Christophe (clarinette), Gwendal Giguelay (piano), François Moschetta (piano), Jorge Gonzalez Buajasan (piano), Gabriel Pidoux (hautbois), Flore Merlin (piano), Raphaël Jouan (violoncelle).

Et deux événements ont marqué particulièrement cette manifestation. D'abord un spectacle gratuit de ciné-concert a été proposé à l'Arbousière avec une projection d'un film muet de Buster Keaton, accompagné sur scène par le pianiste Gwendal Giguelay. Et aussi 2 ateliers de médiation artistique organisés avec l'école Goujon ont mobilisé les élèves des 6 classes accompagnés par leurs enseignants autour du violoncelliste Louis Rodde, de la pianiste Paloma Kouider et du clarinettiste Jöe Christophe. Fort de cette reprise volontariste de la vie musicale et avant le début de sa nouvelle saison 2021-2022 qui débutera en octobre, l'équipe du Ban des Arts convie à nouveau son public pour un « Ultime Festival » en septembre dans la Grande Salle de l'Arbousière.



Ce sera l'occasion d'accueillir :

► **Le 10 septembre à 19h** : le pianiste Alexandre Lory dans un répertoire Albeniz, Granados, Liszt, Brahms et Tchaikovsky.

► **Le 11 septembre à 19h** : le pianiste Guillaume Bellom, déjà invité aux Musicales et qui revient avec son frère, le violoncelliste Adrien Bellom, pour interpréter des œuvres de Beethoven, Janacek, Mendelssohn.

► **Le 12 septembre à 16h** : Guillaume Bellom proposera un récital de piano en solo consacré à Mozart, Chopin, R. Strauss et Liszt.

Merci pour votre fidélité et votre soutien aux artistes.

Et notez bien sur vos agendas la reprise de la saison des Musicales : 10 octobre 2021.



Alexandre Lory



Adrien Bellom



Guillaume Bellom

LA CASTEL NOVENCO

Saison de chasse 2021-2022

- › Ouverture générale le 12.09 à 7h.
 - › Clôture du gibier terre le 9.01.2022 au soir.
 - › Clôture générale 28.02.2022 au soir
 - › Fermeture du perdreau 5.12.2021
 - › Fermeture du lièvre 25.12.2021
- Jour de chasse : le dimanche et mercredi uniquement de l'ouverture générale au 10.10 2021(exception faite du sanglier)

Par décision d'AG : La chasse sur les eaux pendantes de la commune de Châteauneuf de Gadagne est interdite sur les terres dont la société de chasse de Morières détient les baux.

Oiseaux de passage

Au-delà du deuxième dimanche de janvier, la chasse aux grives, merles noirs et colombidés se fera uniquement au poste fixe. La chasse à la bécasse et à la caille des blés fermera en même temps que le gibier de terre.

Dispositions particulières applicables à la chasse au sanglier

Le tir à la carabine est interdit. La chasse au sanglier ne peut être pratiquée qu'en battue (carnet de battue obligatoire) et à l'affût. Toutefois, le tir individuel est autorisé à partir de l'ouverture générale. L'heure de chasse les jours de lâcher est fixée à 8h pour toute la saison. Le non respect de cet horaire entraînera le retrait de la carte.

Le quartier des Matouses est interdit à la chasse (sauf au poste et à la chasse au sanglier uniquement).

Les lâchers de faisans et perdreaux se feront régulièrement entre la première quinzaine de septembre et le 9 janvier 2022.

Chasseurs

Nous vous demandons d'être très corrects envers les propriétaires et de tenir compte que ceux-ci nous laissent le droit de chasser sur leurs terres, de respecter les récoltes, de chasser hors des limites des maisons et des routes, d'être les plus prudents possible. Pendant les vendanges, les chiens sont interdits dans les vignes non récoltées. **Rappel : le tir au gibier à plume au sol est interdit.**

LA STRADA

C'est la rentrée à LA STRADA !

La Strada est une structure associative qui fonctionne grâce aux subventions et aux adhésions des cinéphiles, **elle sera présente le samedi 4 septembre au Jardin de La Treille durant la matinée des associations**, vous pourrez y adhérer ce jour-là ou à n'importe quelle séance de cinéma.

L'adhésion est un soutien à l'association : plus il y a d'adhérents, plus les instances politiques sont encouragées à subventionner (conseil départemental et autres).
Adhésion : 12 euros / an. Avec la carte Strada, tout adhérent peut participer au choix des films.

Les tarifs :

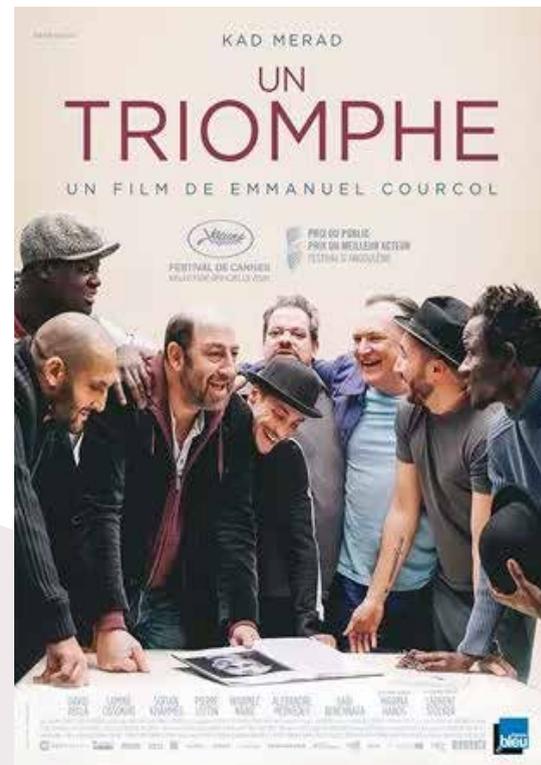
- ▶ 5.50 € en tarif normal
- ▶ 4 € pour les moins de 18 ans, étudiant et chômeurs

▶ 45 € la carte de 10 places, validité non limitée.

**Vendredi 24 septembre
20h30 - Salle des pénitents
PROJECTION : "UN TRIOMPHE"**

Comédie de Emmanuel Courcol avec Kad Merad, David Ayala, Lamine Cissokho 1h46 FRANCE - 2019

Un acteur en galère accepte pour boucler ses fins de mois, d'animer un atelier théâtre en prison. Surpris par les talents de comédien des détenus, il se met en tête de monter avec eux une pièce sur la scène d'un vrai théâtre. Commence alors une formidable aventure humaine. Inspiré d'une histoire vraie.



LIS AMI DE FONT-SEGUGNO

De qué faire pèr ourganisa uno tiero de counferènci 'mé li coustrencho sanitàri que nous lèvon la joie de nous revèire pèr alargi nòsti counèissènço pèr la trasmessioun de soun sabé que cade counferencié nous adus ?
Quand auren-ti la poussibleta d'escouta uno charradisso sus li santoun pèr Nouvè 'mé lou Conservatòri dóu santoun d'Arles acoumpagna pèr Evelino Ricord, santouniero ?
Quand uno charradisso festejara lou centenàri de Jòrgi Brassens em' Andriéu Chiron ?
Quand uno outro sus li riban pourta pèr li prouvençalo, sara-ti possible pèr Lou Riban de Prouvènço ?
Quand poudren nous assabenta sus l'istòri dóu relarg prouvençau 'mé d'istourian vengu d'Ate, dóu Pont dóu Gard, de l'Isclò de Venesso, etc... que cadun nous fara counèisse soun caire, siegue d'evenimen o de particularita lou toucant ?
Pouden qu'espera que l'evolun de la pandemio dóu couronavirus permete un assouplimen di coustrencho sanitàri. Alouro auren la poussibleta de publica dins lou BM dóu mes d'òutobre la tiero definitivo di counferènci 'me li dato, li rode poudènt li reçaupre, Adonc à bèn lèu de se revèire.

Comment devons-nous faire pour organiser une série de conférence avec les contraintes sanitaires qui nous ôtent la joie de nous revoir pour augmenter nos connaissances par la transmission de son savoir que chaque conférencier nous apporte ? –
Quand aurons-nous la possibilité d'entendre une causerie sur les santons pour Noël avec le Conservatoire du santou d'Arles accompagné par Evelyne Ricord, santounière ?
Quand une causerie fêtera-t-elle le centenaire de Georges Brassens avec André Chiron ?
Quand une autre sur les rubans portés par les Provençales sera-t-elle possible faite par le Riban de Prouvènço ?
Quand pourrons-nous compléter nos connaissances sur l'histoire de la Provence avec des historiens venus d'Apt, du Pont du Gard, de l'Isle sur la Sorgue, chacun nous enrichissant de leur histoire, de leurs événements, de leurs particularités de leur terroir ?
Nous ne pouvons qu'espérer que l'évolution de cette pandémie du coronavirus permette un assouplissement des contraintes sanitaires. Alors nous aurons la possibilité de dévoiler dans le numéro d'octobre du Bulletin municipal la liste définitive des conférences avec leurs dates et lieux pouvant les accueillir, Donc à bientôt.



ASSOCIATION NEPAL AVIGNON

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes ayant participé aux deux seules animations organisées cette année. Sans vous tous, rien ne pourrait être réalisé ! A Rigaon la situation sanitaire semble moins dramatique qu'en ville mais la mousson très forte a provoqué coulées de boue et éboulements de rochers. La vaccination est gérée par le gouvernement.

Nous avons acheté masques et gel hydro-alcoolique et surtout financé la construction d'un grand mur de soutènement au-dessous du dispensaire.

Prochain rendez-vous : samedi 4 septembre au forum des associations.
Consultez notre site : a.nepal.avignon ou contactez nous : 06 73 39 09 47

L'ASSOCIATION THÉÂTRALE QUARTIER LIBRE

Le Programme :

- ✓ Echauffements physiques, travail sur la respiration, la voix et la diction
- ✓ Jeux théâtraux pour appréhender l'espace et déplacements, affiner ses sens et sa concentration
- ✓ Improvisation et travail de textes contemporains et classiques.

L'animateur :

Gérard ZACHAYUS, ancien élève de Philippe CAUBERE et Mario GONZALEZ du Théâtre du Soleil côté Théâtre, diplômé du Conservatoire National des Arts et Techniques de Mime (Paris) et élève d'Alain GAUTRE pour la partie clown. Animateur d'ateliers Théâtre

depuis plus de 25 ans et metteur en scène de la troupe Quartier Libre présente au Festival OFF d'Avignon de 1999 à 2016.

Possibilité d'ouvrir par quinzaine suivant inscription : Le "Grand Oral" (18h15-19h30) Que vous ayez le grand oral à passer, un texte à travailler, un désir de vaincre une glossophobie (peur de parler en public) ou un projet théâtral d'écriture, cet atelier vous est destiné(e).

Nous contacter :

Nous serons présent au Forum des associations : samedi 4 septembre de 9h à 12h ou mercredi 8 septembre - salle Anfos Tavan : de 17h15 à 18h15 et de 20h30 à 22h00.

Gérard ZACHAYUS 06.77.89.10.68 ou quartierlibre@hotmail.fr

Les dates de rentrée : Les cours des ateliers débuteront mercredi 15 septembre 17h15-18h15 pour les ados et 20h30-22h00 pour les adultes à la salle Anfos Tavan.

Quels sont les tarifs ?

- ▶ Adhésion à l'association : 20 €
- ▶ Cotisation annuelle : 90 €



FOYER RURAL LAÏQUE



« C'est une nouvelle année qui s'annonce au Foyer Rural et Laïque de Châteauneuf de Gadagne ». Les deux dernières années ont été riches en émotions

et nous ont amenés à repenser les cours dispensés au sein du foyer. Cette année sera riche en nouveautés, notamment la création d'une école de musique connectée (EMC). A la rentrée, Patricia Brunet, nouvelle professeur d'anglais

remplacera Sue que nous remercions chaleureusement pour l'ensemble de son travail au sein du FRL. Elle proposera une nouveauté, les cours d'anglais pour les enfants. Autre nouveauté, la sophrologie pour les adolescents.

Enseignements proposés : Batterie, guitare, piano, basse, éveil musical, sophrologie, pilates, yoga, anglais, photo, décoration, couture. Formulaire d'inscription sur le site : www.frlgadagne@wanadoo.fr et à déposer

dans la boîte aux lettres de la mairie, à l'attention du FRL.

Venez nous rencontrer à la Journée des associations : le 4 septembre jardin de la Treille.

Pour tout renseignement complémentaire : permanences bureau le mercredi matin de 9h à 12h.

Contact : 04 90 22 12 63 et frlgadagne@wanadoo.fr

AIDANTS

ATELIER DE RELAXATION POUR L'AIDANT

1 cycle de 5 séances de relaxation de 45 minutes chacune (1 par semaine). Différentes techniques sont proposées pour vous permettre le meilleur accès à un état de détente et de mieux-être.

Cette activité permet : de gérer son stress dans le quotidien, de prévenir l'épuisement physique et psychique, amène un état de détente et de relâchement et une prise de conscience de ses tensions corporelles. Ces séances sont animées par Charlotte LUMEAU, psychomotricienne. Créneaux disponibles : les lundis matin à 10h00 et 11h15 et Les mardis matin à 10h00. (Prévoir un masque, une tenue confortable, une paire de chaussettes et une serviette).



ACTIVITÉ « JEUX » POUR L'AIDANT ET SON PROCHE : JOUER AVEC SON PROCHE MALGRÉ LA MALADIE/LE HANDICAP

1 séance d'une heure, accompagnée de Charlotte LUMEAU, psychomotricienne pour : partager un temps de plaisir malgré les difficultés de votre proche, proposer des jeux adaptés à utiliser au quotidien, favoriser une communication apaisée entre l'aidant et son proche - Créneau disponible : le mardi matin à 11h15

Planning d'activités Plateforme des Aidants de septembre à décembre 2021

BASSIN CAVAILLON - ISLE SUR SORGUE - CARPENTRAS - APT

ACTIVITES COLLECTIVES	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
GYM DOUCE Isle sur la Sorgue <small>Activité sportive adaptée, afin de rester en forme</small>	Lundi 13 Lundi 20 Lundi 27 De 14h à 15h	Lundi 4 Lundi 11 Lundi 18 Lundi 25 De 14h à 15h	Lundi 8 Lundi 15 Lundi 29 De 14h à 15h	Lundi 6 Lundi 13 Lundi 20 De 14h à 15h
SOPHROLOGIE Isle sur la Sorgue <small>Apprendre à gérer son stress et atteindre un mieux-être au quotidien</small>	Lundi 6 Lundi 13 Lundi 20 Lundi 27 De 15h à 16h	Lundi 4 Lundi 11 Lundi 18 Lundi 25 De 15h à 16h	Lundi 8 Lundi 15 Lundi 29 De 15h à 16h	Lundi 6 Lundi 13 Lundi 20 De 15h à 16h
RANDO'AIDANTS <small>Promenade sur un circuit court et adapté dans la nature</small>	Jeudi 30 De 14h15 à 16h Les Cèdres - Cabrières d'Avignon	Mardi 19 De 14h15 à 16h La Roque sur Pernes	Mardi 16 De 14h15 à 16h Châteauneuf de Gadagne	
GROUPE DE PAROLES EN VISIO <small>Espace d'écoute et d'échange entre aidants</small>	Vendredi 10 De 14h à 16h	Vendredi 08 De 14h à 16h	Vendredi 12 De 14h à 16h	Vendredi 10 De 14h à 16h

Aucune participation financière

Nombre de places limitées - Inscription indispensable au 04 90 21 36 03 ou par mail à plateforme.repit@hopital-islesursorgue.fr
Plateforme des Aidants - Centre Hospitalier - Place des Frères Brun CS 30002 84808 L'ISLE SUR LA SORGUE

Sur inscription au 04 90 21 36 03 ou

par mail : plateforme.repit@hopital-islesursorgue.fr.

Atelier et activité sont proposés au Centre Hospitalier de l'Isle sur la Sorgue.



Zoom sur... une jeune « pépète » du Vélo Club Le Thor Gadagne : Lola Pelardy

Je m'appelle Lola Pelardy, j'ai 16 ans et j'habite à Châteauneuf de Gadagne. Il y a sept ans, j'ai découvert le vélo grâce à une amie, Manon, qui m'a fait partager son sport, et j'ai intégré le Vélo Club.

Aujourd'hui, je suis une passionnée et roule entre 800 et 1000 km chaque mois. Outre mes entraînements en club, j'ai intégré pour mes études une section cycliste à Nice. Je fais du vélo de route, du cyclocross même si c'est loin d'être ma spécialité, mais aussi de la marche, de la course, et un peu de musculation. Cette année, j'ai également découvert le vélo de piste.

Quels sont tes souvenirs de course ?

Le pire lors d'une course en cyclocross à Aubagne : une météo horrible, des ruisseaux glacés à traverser, de la neige, le tout avec une température hivernale. Mais aussi de bons souvenirs : ma première sélection au Championnat de France de l'avenir en Octobre 2020. L'ambiance et les conditions étaient bonnes, je finis loin derrière mais peu importe car ce fut pour moi une expérience impressionnante, l'essentiel étant de participer !

Quel est ton palmarès ?

2018 - Minime 1 - École de Cyclisme 1^{ère} des Portes de Provence

2019 - Minime 2 - École de Cyclisme - 1^{ère} Vaucluse

2019 - Sélection pour le Trophée de France des jeunes cyclistes

2020 - Cadette 1 - Championne PACA sur route et en contre la montre

Pour toi, les bénévoles sont essentiels à la vie des clubs. A qui penses-tu particulièrement ?

Depuis mes débuts dans le Vélo Club le Thor Gadagne, je tiens à remercier Fred et Gillou qui m'ont mis « le pied sur la pédale » et m'ont donné l'envie de progresser en persévérant. Ensuite tous les éducateurs bénévoles du club (Arnaud, Cyril, Laurent, Olive, Renaud) à qui je dois mon évolution et bien sûr mes résultats sportifs.

Et l'actu. du club ?

La pandémie sévissant encore, c'est toujours au ralenti et au compte-gouttes que se sont déclinées les activités du club. Les compétitions ont repris fin mai : la course minimes cadets d'Althen des Paluds qui servait de support aux championnats de Vaucluse de ces catégories puis la traditionnelle course de Châteauneuf de Gadagne. Là aussi la compétition était le support des championnats vauclusiens des catégories concernées. Le succès était au



Lola et Jeannie Longo

« Aujourd'hui, je suis une passionnée et roule entre 800 et 1000 km chaque mois »

Il y a tant de bénévoles au VCTG que je ne peux pas tous les citer, une multitude de petites perles de l'ombre sans lesquelles le club ne pourrait pas organiser de courses dans de bonnes conditions et dans une bonne ambiance. Edwige, Maxence pour l'administratif, les parents pour tenir les buvettes, commander nos tenues, préparer le loto et toutes les manifestations sportives organisées. Je remercie également Fabrice qui m'entraîne à Don Bosco à Nice pendant la semaine pour sa bienveillance, sans oublier mes parents !!!

Que s'est-il passé pour toi le 7 juillet dernier ?

Ahh!!! Splendide ! un rêve les yeux ouverts sans en perdre une minute ! Parmi 8 jeunes cadets Juniors du Vaucluse, j'ai été sélectionnée par Continental pour fouler comme les professionnels l'étape du Tour de France Sorgues - Malaucène via le mont Ventoux. Une journée qui commence par la présentation de l'équipe sur le podium au village départ, des applaudissements et là, je réalise wouahh !!! Rassurez-vous, je n'ai pas fait l'étape entière, n'en étant pas capable ! J'ai fait les 40 premiers kilomètres jusqu'à Fontaine de Vaucluse. Après dans la caravane de Continental, j'ai pu voir sur les routes le sourire des

spectateurs. Ensuite, pour effectuer les 30 derniers kilomètres de l'étape, nous avons repris les vélos au Chalet Reynard pour finir l'ascension du Géant de Provence, avant de descendre vers Malaucène. Impressionnant ces spectateurs qui nous encouragent, nous acclament comme des professionnels !! Et à l'arrivée, toutes ces personnes qui nous applaudissent quand le speaker annonce votre nom. Il faisait chaud ce jour-là et l'ambiance était chaude aussi.

Ton sportif préféré, tes projets ?

Je suis les prouesses du cycliste belge Wout Van Aert, vainqueur à Malaucène et de la française Pauline Ferrand-Prévot. Je souhaite continuer le vélo bien entendu mais également réussir dans mes études. Aujourd'hui, j'aimerais devenir kinésithérapeute, mais on ne sait jamais ce que l'avenir nous réserve...



rendez-vous. Une belle réussite tout comme la course de Cabrières d'Avignon début juillet. Lors du championnat SUD PACA piste, **Loréna PATELLARO** en minimes a remporté le titre régional. Elle a confirmé au niveau national en finissant meilleure minime. En cadettes, **Julie IMBERT** est championne régionale. Le dernier week-end de juillet, ces deux jeunes représentantes ont représenté le club, accompagnées de **Lola PÉLARDY**, lors des championnats de France de l'Avenir.

Plus de cent compétitrices étaient au départ et Julie signe une belle 22^{ème} place. Lola et Loréna terminant pour leur part au milieu du classement des meilleures féminines nationales. Les plus jeunes de l'école de cyclisme n'ont pas été en reste en raflant quatre titres sur huit en individuel au championnat SUD PACA. Les cyclotouristes de leur côté ont innové en organisant un e-rallye afin de remplacer le traditionnel rallye du premier mai.

Zoom sur... La Jouvène : Rencontre avec la directrice Corinne Bonnemayre



"La Jouvène" fait partie de l'APEI d'Avignon (Association de parents et amis de personnes handicapées) créée en 1963. Le Pôle adulte est situé dans notre village, sur le site de "La Jouvène"

depuis 1978. L'APEI d'Avignon propose également aux personnes accueillies un accompagnement spécifique avec un dispositif d'habitat inclusif, dont 6 logements sur le site de "La Jouvène".

Qu'est-ce que "La Jouvène" ?

"La Jouvène" est un lieu de vie où se mêlent activités professionnelles, vie quotidienne et relations sociales.

"La Jouvène", c'est :

- ▶ Un ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail (anciennement CAT : Centre d'Aide par le Travail),
- ▶ Une résidence qui comporte un foyer d'hébergement de 30 places, un foyer de vie de 10 places et un service d'accueil de jour de 5 places,
- ▶ Une villa de 6 logements,
- ▶ Une cuisine centrale,
- ▶ Un siège administratif.

L'ESAT "la Jouvène"

Il a été créé en 1978 et accueille aujourd'hui 94 personnes présentant un handicap mental avec ou sans troubles associés. La spécificité de l'établissement est de confronter les travailleurs au plus près du milieu ordinaire. Les missions de l'ESAT sont nombreuses, elles visent à proposer une activité professionnelle épanouissante et adaptée à la personne, à promouvoir toute possibilité d'insertion sociale et professionnelle, proposer des actions à vocation sociale, sportive, culturelle, artistique (à travers des activités de soutien dispensées par des intervenants extérieurs) mais aussi, assurer une médiation et une liaison sur le plan professionnel, familial et citoyen. Une équipe pluridisciplinaire (moniteurs d'atelier, chef de service, psychologue, assistante sociale, personnel administratif) participe à l'accompagnement de chaque personne. Les travailleurs sont répartis en ateliers professionnels et accompagnés au quotidien par un moniteur d'atelier. Il y

a une équipe multiservices où se greffent plusieurs marchés en sous-traitance : cartonnage, pliage, emballage, collage, réalisation spécifique en fonction des demandes...

Une autre équipe est à la cuisine centrale, elle cuisine ses propres repas et se charge d'en livrer à des établissements extérieurs en partenariat avec une société de restauration.

4 équipes proposent également leurs services aux entreprises et aux particuliers pour l'entretien et la création des espaces verts. 5 équipes ont pour mission d'assurer un nettoyage complet des véhicules dans diverses concessions automobiles (à Avignon, Cavaillon et Salon de Provence). Une autre équipe entretient les locaux d'un établissement (IME LES Iris). Quelques personnes sont détachées de l'ESAT afin de réaliser un travail précis au sein du milieu ordinaire sous forme de mise à disposition.



La Résidence (Foyer d'hébergement, Foyer de vie, Service d'Accueil de jour)

La Résidence a été créée en 2013 et fonctionne toute l'année. Elle dispose de 40 studios meublés de 27 m², d'un service de restauration (self), de deux lingerie et d'espaces collectifs (salle à manger, salon, salle informatique et salle de sport). Sa mission est d'assurer auprès de 40 résidents un hébergement et un accueil de qualité, de veiller au bien-être physique et moral, de viser l'autonomie



et l'intégration au quotidien, de proposer un accompagnement social, éducatif, psychologique adaptés à travers l'élaboration d'un projet personnalisé. En ce sens, une équipe pluridisciplinaire (chef de service, moniteur éducateur, accompagnant éducatif et social, psychologue, veilleurs de nuit) intervient au quotidien autour de cet accompagnement. Le Foyer d'hébergement accompagne 30 personnes qui travaillent à l'ESAT. Le Foyer de vie assure la prise en charge de 10 personnes dont l'autonomie est réduite et s'oriente davantage vers des activités occupationnelles. Le service d'accueil de jour accueille 5 personnes, qui ne s'inscrivent pas dans le dispositif d'hébergement et participent aux activités et sorties proposées en journée.

Quels liens entretiennent les résidents de "La Jouvène" avec notre village ?

Un partenariat de longue date existe entre la mairie et l'association. La commune a soutenu de nombreux projets et notamment la construction de la résidence. Elle a également un rôle facilitateur : des projets ont été mis en place avec la médiathèque autour de la lecture, avec notamment une rencontre d'auteurs. Des résidents se rendent à la médiathèque et empruntent des ouvrages. Des liens étroits sont établis avec les commerces du village et le pôle santé (médecins, pharmacie, infirmières). Les résidents se dirigent naturellement à pied vers notre village, pour les loisirs ou des moments de détente (fête votive, concert à l'AKWABA, bars, restaurants, festivités organisées par le village). Un groupe utilise le stade de foot ainsi que les vestiaires une fois par semaine. Le dispositif habitat inclusif se développe également, c'est un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale, une coordinatrice supervise l'ensemble du dispositif. (NDLR : voir article sur l'habitat inclusif page 21 du BM). D'autres projets avec la commune sont en cours d'élaboration, notamment un projet de la médiathèque dans lequel des bénévoles viendraient lire auprès des résidents de la Jouvène. A travers ces échanges visant à faciliter l'intégration dans la vie du village, la notion d'inclusion prend alors tout son sens et présente un intérêt pour tous.

Plus d'informations sur le site de l'APEI d'Avignon : www.apeiavignon.fr

QU'EST CE QUE "L'HABITAT INCLUSIF" ?

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, la Jouvène propose un dispositif d'habitat inclusif destiné aux personnes adultes en situation de handicap (mental avec ou sans troubles associés) et travaillant à l'ESAT.

Un objectif principal : leur intégration en logement autonome. Selon les besoins des personnes accompagnées, le service d'habitat inclusif de la Jouvène est susceptible de rechercher des logements en location sur notre village et ses alentours (du studio au T4). La supervision est assurée par une coordinatrice avec accompagnement régulier à domicile en matière d'entretien du logement, de vie quotidienne, sociale et d'inscription dans le village. Les personnes intégrant le dispositif bénéficient pour la majorité d'une mesure de protection assurant le suivi administratif et financier.

L'habitat inclusif s'inscrit dans une dynamique d'intégration et d'inclusion, en veillant à la sécurisation des personnes au sein de leur logement.

Des informations complémentaires auprès de :
Corinne Bonnemayre - Directrice du pôle adulte La Jouvène de l'APEI D'AVIGNON 04.90.22.04.15

Un petit air de liberté...

Après 20 années de bons et loyaux services auprès de lecteurs, fumeurs et joueurs en tous genres, Dominique et Fernand, nos Amis des "Remparts de Gadagne", ont décidé de franchir une nouvelle étape et de s'essayer à une nouvelle activité à compter du 1^{er} octobre 2021 : la retraite !!



Vous faites partie de leurs "fidèles", alors ils vous convient à arroser avec eux cette "mutation" lors d'un pot amical le 22 octobre à partir de 18 h à la cave Clément - domaine des Garriguettes chemin des Aigardens.

Merci à vous Dominique et Fernand, pour votre gentillesse et votre bonne humeur quotidienne : pleine réussite dans cette

nouvelle aventure !

Leur successeur sera présenté dans le prochain bulletin municipal

Vous avez une actualité à diffuser dans le bulletin municipal : envoyez vos infos avant le 18 du mois à bulletinmunicipalcdg@gmail.com

SECOURS CATHOLIQUE

Le confinement dû à la Covid 19 n'a pas eu raison des secours que l'on peut apporter aux personnes en situation précaire, bien au contraire ! Dans notre village, l'équipe du Secours Catholique est restée mobilisée et n'a jamais interrompu ses permanences.

Pour la rentrée de Septembre 2021 nous vous proposons : un accueil, une écoute, un accompagnement, des aides financières, du micro-crédit etc. Nous venons en aide à toutes les personnes en difficulté, quelles que soient leurs origines, nationalités, religions.

Si vous souhaitez partager une situation difficile, trouver des solutions, n'hésitez pas à nous contacter en prenant rendez-vous par téléphone au **06 48 34 43 09**. Des bénévoles expérimentés sont prêts à vous aider à constituer des dossiers administratifs (CAF, RETRAITE, CPAM, BANCAIRES etc.).

La permanence a lieu le lundi matin de 10h à 12 h 1, Rue des Bourgades. Sur rendez- vous tous les jours, à votre convenance. L'équipe sera présente au Forum des Associations le samedi 4 Septembre, heureuse de pouvoir dialoguer avec chacun de vous, afin de vous faire connaître les multiples autres actions en Vaucluse, et pourquoi pas vous décider à venir nous rejoindre ?

PAROISSE

Les inscriptions au catéchisme se feront le mardi 7 septembre de 17 à 18h et le mercredi 8 septembre de 10 à 11h.

La rentrée, elle, est prévue le **mardi 17 septembre à 17h**, fin de la séance à 18h.

Bonne rentrée à tous.

MUTUELLE DE VILLAGE

La prochaine permanence se tiendra le vendredi 10 septembre après-midi en Mairie

Mutuelle Générale d'Avignon - MGA
 375 rue Pierre Seghers
 Immeuble Le Polaris - CAP SUD
 84000 AVIGNON
 Tél : 04.90.89.16.90 // 04.90.89.12.19
 contact@mutmga.fr et s.bey@mutmga.fr
 www.mutuellegeneraledavignon.com



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL



Le prochain conseil municipal se tiendra le **lundi 13 septembre - 18h30**. Lieu précisé ultérieurement. Les conditions sanitaires actuelles limitent toujours la présence du public mais les conseils sont retransmis en direct sur la page facebook de la mairie : «Mairie de Châteauneuf de Gadagne».

Les Soirées du LOKAAAL Café culturel

AKWABA PRÉSENTE

LES SOIRÉES DU LOKAAAL

TOUS LES VENDREDIS SOIRS
DU 10 SEPTEMBRE AU 15 DÉCEMBRE

EXPOS • CONCERTS
CONFÉRENCES • CINÉMA

OUVERTURE DES PORTES À 18 H 30 •
BAR ET PETITE RESTAURATION •
ENTRÉE À PRIX LIBRE (SAUF CINÉMA)

WWW.AKWABA.COOP

AKWABA

Une reprise sur les chapeaux de roue ! La programmation de la rentrée est susceptible d'être modifiée en fonction des ajustements sanitaires liés au virus COVID 19. Nous nous excusons de la situation. AKWABA organise Les soirées du LOKAAAL" Tous les vendredis du 10 septembre au 15 décembre 2021

Vendredi 10 septembre
18 h 30 - 23 h

DJ SET + EXPOSITION
Prix Libre – bar et petite restauration
ERIBA SOUND SYSTEM + vernissage
exposition (photos) Agnès RUIZ

Vendredi 24 septembre
18 h 30 - 23 h

CONCERT-PERFORMANCE
Prix Libre – bar et petite restauration
COLLECTIF PIEDEBICHE
8 € + frais de location – Bar

Vendredi 01 octobre
18 h 30 - 23 h

DJ SET + CONCERT
8 € + frais de location – Bar
FAT BASTARD GANGBAND +
HARLEM FUNK TROTTERS

LES COURS ET ACTIVITÉS :

► DANSE (COULEURS DANSE)

Catherine Pruvost
Mercredi de 13h30 à 15h00 ados
de 7 à 13 ans et mercredi de 18h30
à 20h00 adultes avancés

► SOPHROLOGIE avec l'association "Question d'équilibre"

Dominique Almeiras
Reprise des groupes de
Sophrologie le 06 Septembre 2021
Lundi : 12h15 à 13h30 (tout public)
et de 19h à 20h30 confiance en soi
(confirmés)
Penser à vous inscrire au :
06.51.10.98.76

Plus d'infos sur www.akwaba.coop

NOUVEAU À GADAGNE



L'Aloe Vera de Julie

Julie, nouvelle et fière arrivante sur la commune depuis 2020. Après une dizaine d'années salariée dans la coiffure, elle fait la découverte de l'Aloe Vera à l'île de la Réunion et devient une consommatrice et conseillère aguerrie. Vous connaissez l'Aloe Vera ? La plante aux multiples vertus nutritives qui vous aide à préserver votre bien-être. Depuis 8 ans, elle a fait le choix de l'excellence grâce au partenariat avec Forever Living Products, leader mondial d'Aloe Vera. Pour échanger sur la gamme de produits et la passion de Julie, contactez-la, ce sera avec plaisir qu'elle vous conseillera le meilleur. Demandez-lui des échantillons !
Contact : 07 69 20 45 32 et mail : july.bordy974@gmail.com

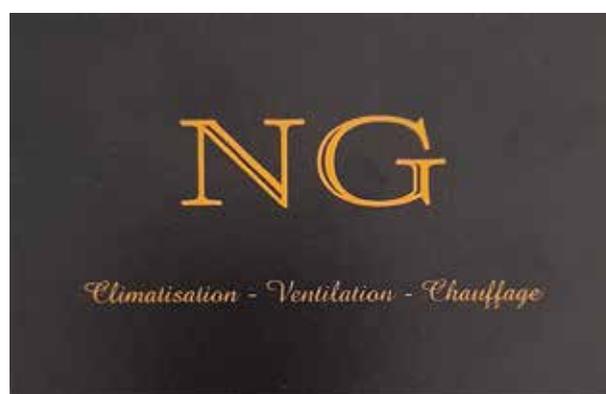


Nouvel artisan à Gadagne

Nicolas Giraud a lancé son activité d'artisan-commerçant à Gadagne depuis janvier 2020 dans le domaine de la maintenance du génie

climatique.

Ses compétences : Installation, maintenance et dépannage sur tous systèmes de chauffage, de climatisation, d'adoucisseur, de ventilation et de froid commercial pour le compte de particuliers et professionnels (Pompes à chaleur, climatisation réversible split, climatisation réversible type gainable, chambres froides, banques réfrigérées, chaudières, VMC simple et double flux).
Contact du lundi au samedi de 8h à 19h
Par tél : 06.11.53.01.63
Par mail : ng.hvac@gmail.com
Page Facebook : www.facebook.com/NicolasGiraudCVC



Comment composter vos déchets ? Inscrivez-vous à notre prochain atelier !

► Atelier de mise en route et vente de composteurs

Proposé par la Communauté de Communes et le CPIE Pays de Vaucluse, le **jeudi 16 septembre de 18h à 19h30** à la CCPSMV 350 Avenue de la Petite Marine - Isle sur la Sorgue
Inscription obligatoire auprès du CPIE Pays de Vaucluse au 04 90 85 51 15.

En extérieur dans le strict respect du protocole sanitaire décidé par les autorités.

► Achat de composteur à prix réduit

La Communauté de Communes propose aux habitants de s'équiper de

composteurs. Nous en mettons à la vente deux modèles afin d'inciter les habitants à faire du compostage dans leur jardin et limiter l'apport des déchets organiques dans les poubelles et les déchetteries.

► **30€ pour un composteur en bois de 600 litres (L.90 x l.90cm)**

► **24 € pour un composteur en plastique de 445 litres (L.82 x l.82cm)**

Ils sont accompagnés d'un seau pour les déchets biodégradables, d'un aérateur pour le compost et d'un guide de compostage.

Faire son compost, c'est un acte citoyen et un moyen simple de réduire les déchets biodégradables. Cette opération répond à un appel lancé



par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) sur la prévention et la gestion des déchets verts sur la Région Sud et l'organisation d'ateliers pratiques de mise en route.

Elle vise à réduire les déchets biodégradables déposés dans les ordures ménagères ou apportés dans les déchetteries.

Plus d'informations :
www.paysdessorgues.fr/operation-compostage-ccpsmv

Remise en culture des friches agricoles

Afin de faire face à la réduction constante des surfaces agricoles, la Communauté de Communes et la commune mènent conjointement une politique de protection et de développement de l'agriculture sur son territoire.

Suite à un recensement des terres agricoles en friche, la collectivité a entrepris une analyse de ces friches afin de revitaliser les espaces agricoles, favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et consolider les exploitations existantes.

La Communauté de Communes propose ensuite une rencontre aux propriétaires concernés afin de les informer, s'ils le souhaitent, des possibilités offertes en matière de vente, d'échange, ou de mise en location sécurisée.

Quelques chiffres :

305 propriétaires contactés par courrier	364 parcelles concernées	155,7 hectares de surface
----------------------------------------------------------	---------------------------------------	----------------------------------------

Cette proposition a fait l'objet d'un courrier assorti d'un coupon réponse début mai 2021 et la CCPSMV n'a reçu que peu de retours à ce jour.

Il nous a donc paru opportun de préciser le contexte de cette opération visant à promouvoir le développement agricole de notre territoire.

Alors n'hésitez pas à y participer !



Rénovation énergétique les conseillers FAIRE de l'ALTE à vos côtés

Le réseau Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique (FAIRE) est un service public qui guide les particuliers et les petites entreprises dans leurs travaux de rénovation énergétique.

Animé localement par l'Agence locale de la transition énergétique (ALTE) ce service gratuit propose des conseils pour vos projets de rénovation ou de construction de votre logement ou local professionnel, en matière de choix techniques et d'aides financières.

La convention signée entre la communauté de communes et l'ALTE permet un accompagnement approfondi de votre projet.



**RÉNOVEZ VOTRE LOGEMENT
ET FAITES DES ÉCONOMIES**



FAIRE c'est le service public qui vous guide dans vos travaux de rénovation énergétique.

Les conseillers FAIRE de l'ALTE vous aident gratuitement à envisager les travaux les plus adaptés ou à estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier.

Dispositif porté par le Département de Vaucluse, avec le soutien financier de l'intercommunalité.

INFOS ET CONTACTS SUR WWW.ALTE-PROVENCE.ORG

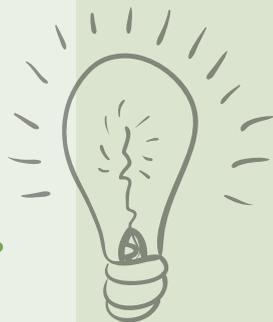
ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE AU 04 90 74 09 18
LE LUNDI ET LE MERCREDI 9h30-12h30 / 13h30-16h30

Membre du réseau FAIRE, l'ALTE anime localement le service public de conseil aux particuliers et aux petites entreprises.



Comment en bénéficier ?

Rendez-vous sur le site internet de l'ALTE à l'adresse www.alte-provence.org et remplissez le formulaire. Un conseiller vous contactera pour échanger sur votre projet, ou prenez rendez-vous par téléphone au 04 90 74 09 18, le lundi et le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Des permanences ont lieu chaque mois à l'Isle-sur-la-Sorgue et au Thor.



Apprendre également les bons gestes...

Faire baisser la consommation d'énergie, c'est bon pour la planète comme pour le porte-monnaie des citoyens. Voilà pourquoi la communauté de communes fait appel aux conseillers de l'ALTE pour informer les habitants du territoire. Ils peuvent vous apporter des conseils simples à mettre en pratique au quotidien pour limiter les sources de gaspillage d'énergie.

SÉANCE DU 6 AVRIL 2021

► Approbations du compte de gestion, du compte administratif, et affectation des résultats / budget ville 2020

La bonne gestion budgétaire d'une commune est la clef de voûte de son fonctionnement. Depuis de nombreuses années les dotations de l'Etat diminuent, et ont un impact direct sur les arbitrages municipaux. Le devoir de rigueur qui s'impose naturellement ne doit pas occulter l'envie de poursuivre les projets dans un souci permanent de « bien vivre ensemble ».

Après avoir approuvé le compte de gestion dressé par le Receveur, le Conseil Municipal prend acte de la présentation du compte administratif 2020 du budget ville, et vote l'affectation de l'excédent de 364 261,76 € en section d'investissement.

► Taux des taxes locales (cf édito du BM de juin)

Depuis 2020 80% des ménages ne paient plus la taxe d'habitation. Afin de compenser la perte du produit de cette taxe, la commune récupère une partie des bases du département pour la taxe foncière bâtie. Le nouveau taux communal de référence est donc la somme du taux communal (11,6%) et du taux départemental (15,13 %), soit 26,73 %. Dans un contexte de baisse de la dotation de l'Etat, et comme détaillé en Edito du BM de juin, la décision a été prise pour 2021 d'augmenter le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à 28 %, et le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties à 41,94 %..

► Budget primitif 2021

Le budget 2021, déjà présenté dans le BM de juin, s'équilibre comme suit :

- ✓ En section de fonctionnement à 3 218 727 €
- ✓ En section d'investissement à 2 690 349 €

► Subventions aux associations

La pandémie Covid 19 a grandement perturbé le fonctionnement de notre village, et donc de nos associations. Certaines, mises « en sommeil », n'ont pas utilisé ou en partie seulement leurs subventions. D'autres, qui ont des coûts fixes (emplois salariés) ont connu des difficultés en matière d'équilibre financier. Chaque situation a donc été étudiée au cas par cas avec les présidents et / ou trésoriers, pour déterminer des subventions 2021 au plus juste recherchant un équilibre pérenne permettant à terme une reprise d'activité sereinement. Le détail en a été présenté dans le BM de juin.

► Site de la Chapelle : budgets 2020 et 2021

Son activité 2020 a été fortement impactée par la pandémie, nécessitant un budget adapté pour son fonctionnement (déficit de fonctionnement 2020 de 35 504,82 € couvert par les excédents des années précédentes) et pour son investissement (réduction des investissements au strict minimum : 38 128,38 €, essentiellement les remboursements d'emprunts en cours. Le compte de gestion 2020, le compte administratif et l'affectation des résultats sont approuvés par le Conseil Municipal. Un budget primitif prudent pour 2021 est voté qui s'équilibre comme suit :

✓ En section de fonctionnement à 133 300 €

✓ En section d'investissement à 39 103 €

► Compétence « Mobilité »

Notre communauté de communes a délibéré en mars 2021 pour prendre la compétence « Mobilité » et devenir Autorité Organisatrice de la Mobilité locale. Elle pourra ainsi organiser dans le futur des services de transport complémentaires à ceux de la région. Le conseil municipal a approuvé cette décision de la CCPSMV.

► Ventes de parcelles

Conformément aux prescriptions des Domaines, le Conseil Municipal approuve les ventes de deux parcelles (issues de la division de la parcelle BD13, lieu-dit « La Galère ») au prix de 20 € / m² :

✓ 2 651 m² pour permettre la construction de terrains de padel, une activité entre tennis et squash en pleine expansion qui viendra renchérir l'offre sportive proposée aux castelnovins.

✓ 38 m² pour un reliquat de la même parcelle qui jouxte et au profit de Sica Provence Comtat

► Acquisition de la parcelle AP 125

La parcelle AP 125 d'une superficie de 4 070 m² (au Sud du stade Paul Mille) fait l'objet d'un emplacement réservé dans le cadre du PLU. Conformément à la réglementation, ses propriétaires ont mis la commune en demeure de l'acquérir. Le Conseil Municipal approuve son acquisition au prix de 325 600 €.

SÉANCE DU 31 MAI 2021

► Participations financières aux travaux du chemin du Vieux Moulin

Des travaux de réfection des réseaux d'eau potable et d'eaux usées sont programmés sur le Chemin du Vieux Moulin. Le Conseil Municipal approuve les conventions avec les organismes concernés, pour partager les coûts de la réfection de la totalité de la chaussée :

✓ 8 112 € HT pour le Syndicat Durance Ventoux

✓ 12 582,80 € HT pour la CCPSMV
Dans un second temps, des aménagements de circulation seront décidés pour rendre plus sûr cet axe étroit emprunté quotidiennement par de nombreux usagers.

► Motion de soutien au statut des sapeurs-pompiers

Une nouvelle directive de la Cour de Justice de l'Union Européenne demande d'appliquer aux sapeurs-pompiers volontaires les règles relatives à la limitation du temps de travail (nombre d'heures d'activité, temps de repos...). Cette directive mettrait sérieusement en cause le modèle Français des sapeurs-pompiers volontaires (80 % des effectifs sont des volontaires dans les territoires ruraux).

Le Conseil Municipal sollicite le Gouvernement et les Parlementaires français pour le maintien du statut actuel de sapeur-pompier volontaire.

► Convention avec AMAREAL - livres invendus

Une convention est signée avec AMAREAL

afin que les livres sortis des collections de la médiathèque, et non vendus lors des opérations de « désherbage » de septembre, soient donnés ou vendus au profit d'associations caritatives Nationales.

► Coût moyen d'un élève dans les écoles publiques

Le Conseil Municipal approuve les coûts moyen de 500 €/an (école élémentaire) et 1210 €/an (école maternelle), pour chaque enfant inscrit à l'école publique. Est également approuvée la convention de participation aux frais de scolarité des élèves Castelnovins à l'école St-Charles, pour les mêmes montants.

SÉANCE DU 15 JUILLET 2021

► Elargissement du chemin de Fontisson

Le chemin de Fontisson (qui relie le chemin de Coupine au chemin des Ariailles) étant appelé à s'urbaniser, il convient d'anticiper une augmentation du trafic routier. L'acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle de 38 m² permettant l'élargissement de la voie avec la création d'un cheminement piéton est donc approuvée.

Les travaux dureront 4 jours et assureront aussi la mise en place de signalisations verticales, notamment pour prévenir d'un nouveau sens unique sur la partie basse du chemin.

► Concession d'aménagement Place de la Poste

Annuellement, CITADIS doit remettre un rapport d'avancement du projet de la Place de la Poste pour lequel un contrat de concession d'aménagement a été signé en août 2016. Le compte-rendu 2020, détaillé en séance a été approuvé par le Conseil.

► Motion pour la gratuité de l'autoroute entre Avignon Nord et Sud

Le projet de contournement Est-Ouest au Sud d'Avignon (LEO) a été reporté. Le Conseil Municipal approuve une motion, comme d'autres communes riveraines, demandant la gratuité de l'autoroute entre les sorties Sud et Nord d'Avignon afin d'encourager les usagers (poids-lourds et particuliers) à l'emprunter sans traverser les agglomérations. Finalité : Amélioration de la qualité de l'air et de la sécurité des usagers en centre-ville.

► Contrat Territoire Lecture (CTL)

Un CTL sera signé avec la commune du Thor, les services de l'Etat (DRAC) et l'association FREESON pour développer des actions de médiation numérique et faciliter l'accès au numérique pour le plus grand nombre. Ce contrat permet d'obtenir des cofinancements de l'Etat pendant trois ans pour les animations sur ce thème.

► Acquisition à l'euro symbolique

Le Conseil approuve l'acquisition à l'euro symbolique d'un triangle de 3 m² au croisement route du Thor – chemin de Cavaillon. A terme, ce triangle pourrait faciliter les croisements de véhicules à cette intersection.

LA DÉCHOUETTERIE

La Déchouetterie, recyclerie associative, a pour but de réduire les déchets en remettant en circulation des objets destinés à la déchetterie. Nous proposons beaucoup de choses (vaisselle, bibelots, livres, vêtements homme/femme/enfants/puériculture/jouets etc...) à tout petits prix. La boutique est située dans la structure d'Akwaba, 500 chemin des matouses (juste derrière la piscine) dans un joli container coloré. Il est possible de faire les dépôts sur les horaires d'ouverture de la boutique : les dimanches de 10h à midi.

Pour suivre les informations de l'association, n'hésitez pas à suivre notre page facebook ou à nous contacter sur l'adresse mail : ladechouetterie@ecomail.fr



ETAT-CIVIL

Mariages

BRAAT Julian & VERNHES Marion	22/05
TEISSIER Gaël & JACQUOT Marie-Eugénie	16/06
BOUZOL William & LESAGE Marjorie	26/06
BACHIMON Alexandre & MALBERT Sarah	26/06
POLAK Lucas & POULENARD Coline	03/07
PRÉVOT Justine & MAHLER Nicolas	03/07
PETER Géraldine & MOUNIER Grégory	10/07
DARBOUX Frédéric & SMIERZ Sylvie	17/07
MASCLE Maryline & TRICHARD Stéphane	06/08
JUHEL Morgan & CLEMENT-MIGLIORINI Inès	07/08

Naissances

RASTKAR Arman	28/02
JULIO Anastasia	02/03
LACHAUX Paul	17/04
CARRASCO Lisandro	20/04
SAINT-LÉGER GARBARINI Chloé	16/05
KANAAN Keyan	04/06
BERRIER Noé	08/06
LAHOORPOOR Roxane	06/06
EL HASKOURI Anas	16/06
SAIGNE Lily	16/06
FIOLET Agathe	14/07
CAYLUS Victoria	22/07
COURTÉS Martin	28/07

Une pensée

MARTY Christian	27/03
GORIUS Colette Vve BÈNE	13/04
ARNAUD Alain	09/04
MEYER Thierry	15/04
GOUVEN Jean	07/05
VALLÉE Marcel	07/05
AYMARD Jean-François	13/05
SAUTRIOT Ghislaine	20/05
VIALET Gilbert	08/06
DEVOULX Vve COURAGEUX Chantal	14/06
SUAU Louis	16/06
MASIP Angèle Veuve BALESTRI	21/06
RIZATO Sébastien	01/07
CHEMIN Louise Veuve FERRAGUT	07/07
LACURIE Henry	21/07
PAOLILLO François	27/07
TAILHADES Alice Veuve CURTAT	01/08
BOTTO Andrée Veuve DUPUY	03/08

NUMÉROS UTILES

Numéros Utiles

Mairie : 04 90 22 41 10

Pharmacie de garde :
Resogarde 3237

Médecins de garde : 15

Cabinets Infirmièr(e)s

► Bouck Emilie 06 21 51 53 12

► Demeure-Laurent Sylvie
04 90 22 50 97
06 12 13 62 36

► Lanzalavi-Carlet Sylvie
06 84 53 62 22

► Putti - Aymard Fanny
06 29 35 63 18

► Gueit Coline 06 68 72 36 70

► Ferriz Aurélie
Fauconnier Jocelyn
06 27 39 81 62

► Beziat Stéphane
Haouir Chloé
07 68 75 75 81
06 79 51 27 20

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison
05 61 77 74 47